

Jusqu'où peut-on contextualiser ?

Contextualiser = Relativiser l'application d'un passage en tenant compte de la différence de contexte entre notre époque et celle à laquelle les passages ont été écrits.

Questions concernées : Viandes sacrifiées aux idoles, abstention du sang, soumission de l'épouse au mari, tête nue ou couverte, salutation par un baiser, relations maîtres-esclaves

Questions éludées : Les prescriptions de l'AT pour lesquelles la contextualisation va se soi.

1 Préalables

-Plusieurs attitudes sont possibles :

Eliminer ? Ne pas prendre en compte : Prescription considérée comme locale, transitoire...

Interpréter ? Appliquer au second degré.

Relativiser ? Appliquer en partie ou laisser à l'appréciation de chacun, ou considérer comme peu important.

Transposer ? Appliquer à des situations contemporaines qui ne sont pas mentionnées dans le passage.

Appliquer à la lettre ?

-Deux questions qui peuvent aider pour chaque cas :

> Quel est le sens spirituel profond ?

> Y a-t-il une manière satisfaisante (c'est-à-dire qui respecte au moins l'esprit du texte) de le vivre aujourd'hui ?

2 Débat sur chaque question

-Viandes sacrifiées aux idoles : 1 Cor 8.4-11 : Cette question n'a pas été traitée, puisqu'abordée lors de l'exposé de l'après-midi. On peut transposer sans difficulté pour tout ce qui est bon en soi, mais peut nous lier à une autre religion (viande halal) ou nous initier à l'idolâtrie : Télé, équipe sportive, vedette de la chanson, alcool...

-Abstention du sang : Act 15.28-29 ; Gen 9.5 : Le sens est le respect de la vie. Certains considèrent l'abstention du sang comme transitoire (pas reprise dans les épîtres) d'autres la respectent scrupuleusement. On note, que la responsabilité est surtout pour celui qui tue l'animal.

-Soumission de l'épouse au mari : Eph 5.22-24 ; 1 Pi 3.1 : Personne ne rejette l'application littérale. Mais cette soumission est d'un caractère particulier, comparable à celle de Dieu le Fils à Dieu le Père (égalité de rang). Elle est un cadeau offert par l'épouse et pas une contrainte imposée par le mari. Elle n'exclut pas dialogue et liberté. Toutefois, difficile d'en convaincre un athée qui raisonne strictement en terme de droit...

-Tête nue ou couverte : 1 Cor 11.2-16 : Plusieurs compréhensions existent :

C'est nécessaire dans l'église, mais alors ça sous-entend que les femmes y prennent la parole...

C'est nécessaire quand une femme prend la parole (ailleurs ?), pour rappeler la position de subordination.

Il suffit qu'une femme soit soumise à son mari dans son attitude : mais la Bible parle d'une marque... Son alliance ? Cela ne nous paraît pas un signe suffisant.

-Salutation par un baiser : Rom 16.16 ; 1 Cor 16.20 ; 2 Cor 13.12 ; 1 Thess 5.25 ; 2 Pi 5.14 : Comme chaque fois l'allusion au baiser fraternel est accompagné d'un qualificatif (« saint » ou « d'affection »), il nous semble que l'exhortation insiste sur le caractère de la salutation et non sur sa forme.

3 Conclusion

Nous n'avons pas tranché les questions. Toutefois, il faut que chacun approfondisse chaque point pour lui-même et arrive à une conviction à mettre en pratique.

PHN